

Justificatif généré le 07/06/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 07/06/2023  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/678532](http://www.actu-juridique.fr/a/678532)  
N° d'annonce : 678532

## KARMAMA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €

**Siège social** : 21, rue Greneta 75002 PARIS

922 044 870 R.C.S. Paris

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 22 mai 2023 et du procès-verbal des décisions du Président en date du 30 mai 2023, le capital social a été augmenté d'un montant de 1.111 euros et ainsi porté de 10.000 euros à 11.111 euros, par voie de création de 1.111 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PARIS.

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeMQgjuK0**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMQgjuK0>

